UNIVERSITÉ DE GENÈVE
FACULTÉ DES SCIENCES DE LA SOCIÉTÉ

Département d'Histoire, Économie, et Société
Uni-Mail, Blvd. du Pont-d'Arve 40,
1211 Genève 4

Aide-mémoire

Le projet de recherche en histoire, économie et société (T208018 PR)

Destiné aux étudiant·e·s de Bachelor en Histoire-Economie-Société (Faculté des sciences de la société)

Printemps 2017
(Mise à jour, Pilar Nogues-Marco, 20/03/2017)

Préparé par Jamieson Gordon Myles, Assistant
Tél: 022 379 89 53
Courriel: jamieson.myles@unige.ch

en collaboration avec Mary O'Sullivan, po; Juan Flores, pa; Pilar Nogues-Marco, pa; et Christophe Farquet, ma.

Table des matières

Table des matières 2
Introduction 2
Objectifs du Projet de recherche 2
Le choix du sujet 3
La définition du sujet et le développement de la problématique 3
Étapes de la réalisation du travail 4
Les normes bibliographiques 4
Enseignant·e·s membres du département 5
Exigences formelles 6
Plagiat 6
Évaluation 6

Introduction

Ce document fournit des informations pratiques sur le déroulement du Projet de recherche (ci-après PdR), un élément incontournable du Bachelor universitaire en Histoire, Economie et Société de la Faculté des Sciences de la Société de l'Université de Genève. Il traite des objectifs généraux du travail, évoque des questions de méthodologie, et recense les enseignant·e·s habilité·e·s à diriger les PdR en histoire économique ou en économie politique.[1]

Objectifs du Projet de recherche

Le PdR en histoire, économie et société sert à approfondir les connaissances économiques, historiques et méthodologiques de l'étudiant·e en histoire, économie et société et à les appliquer en analysant un problème précis. Le produit final est un travail de recherche original qui doit démontrer la capacité de l'étudiant·e à développer une réflexion bien structurée, claire et convaincante sur le sujet choisi. Il faut que ce travail soit ancré dans la littérature existante et qu'il démontre la capacité de l'étudiant·e à apporter une réflexion originale vis-à-vis de cette littérature.

Deux modèles de PdR peuvent être envisagés par les étudiant·e·s. Le premier consiste en une revue approfondie de la littérature portant sur sa question de recherche permettant de critiquer les arguments et preuves d'un pan de la littérature, réévaluer d'anciennes interprétations d'un événement, de questionner les découpages temporels d'un phénomène, etc. Le deuxième modèle est un travail basé sur un petit corpus de donnes ou d'archives primaires. Dans ce cas, l'étudiant·e procède tout d'abord à une revue de la littérature existante avant d'en évaluer les lacunes et de démontrer en quoi les donnes

[1] Pour le pdr, l'étudiant·e de Bachelor en Histoire-Economie-Société a la possibilité de se spécialiser en économie politique ou en histoire économique et sociale. Les informations pratiques pour ces deux spécialisations sont légèrement différentes.

ou les sources étudiées de façon critique permettront de porter un regard nouveau sur la question. Dans tous les cas, le PdR doit démontrer la capacité de l'étudiant·e à apporter une contribution originale, mais forcément limitée vu le format du travail, aux connaissances existantes.

Le choix du sujet

Dans un premier temps, l'étudiant·e doit identifier un sujet appartenant au domaine de l'histoire économique et sociale ou de l'économie politique qui l'intéresse. Il/elle doit avoir les compétences linguistiques pour maitriser la littérature existante qui porte sur ce sujet. De plus, il est impératif de trouver un spécialiste de l'histoire économique et sociale ou de l'économie politique à l'Université de Genève qui peut l'aider à développer ses idées et qui est disposé·e à encadrer le travail. Il est conseillé d'établir avec l'enseignant·e, dans un premier temps, les principaux aspects à traiter dans le travail ainsi que d'avoir son accord de principe en ce qui concerne la problématique à traiter.

La définition du sujet et le développement de la problématique

Une fois le sujet défini, l'étudiant·e commence à développer une problématique pour son travail. La problématique est un texte argumenté rigoureusement comprenant l'ensemble des éléments nécessaires pour bien présenter son sujet, justifier sa question de recherche, et pour démontrer en quoi il est intéressant de poursuivre un tel agenda de recherche. Une problématique de PdR inclut impérativement une revue de la littérature, ainsi que des explications quant aux méthodes et/ou aux sources que l'étudiant·e envisage d'utiliser. Il s'agit en effet d'expliciter en quoi ce qui est proposé constitue une réflexion originale permettant d'apporter un nouveau regard sur les interprétations existantes sur un sujet. La problématique se veut concise et claire.

Au cœur de la problématique se trouve la question de recherche à proprement parler. Celle-ci est une question analytique, qui questionne le sujet et qui sert de fil conducteur au PdR. Elle peut s'inspirer d'un problème d'interprétation dans la littérature existante – par exemple, parce que les interprétations disponibles et/ ou les donnes ou sources exploitées restent contradictoires – ou d'un vide dans nos connaissances sur le sujet en question. Le fil conducteur est à la fois un outil qui aide l'étudiant·e à se concentrer sur l'essentiel et à développer des arguments cohérents, et aussi l'élément auquel s'accrochera le·a lecteur·rice pour suivre la logique et évaluer si le travail est convainquant. Pour cette raison, plus la question de recherche est précise, faisable et pertinente, plus l'apport du travail sera évident. Enfin, ce fil conducteur permet de délimiter le projet, c'est-à-dire de définir ce qui sera traité et ce qui sera laissé de côté.

Le but ultime du travail est de proposer une réponse à la question de recherche. Tout le travail sert à convaincre de la validité de la réponse finale. Pour résumer, la problématisation d'un travail académique comme le PdR doit démontrer sa contribution principale et permettre de dépasser une simple narration des faits. Cela dit, une analyse critique des incohérences et autres limites soulevés par le travail est également importante à inclure.

Étapes de la réalisation du travail

Les différentes étapes de la préparation du travail de recherche ne sont pas formellement définies par la faculté; chaque enseignant·e est donc libre de définir des délais intermédiaires ainsi que la date limite de la remise du travail final. Il est donc conseillé aux étudiant·e·s de rencontrer son directeur ou directrice de PdR tôt (c'est-à-dire au plus tard dans les premières deux semaines du semestre) afin de définir une thématique, une question de recherche provisoire et de prendre connaissances des exigences spécifiques à chaque enseignant·e.

Malgré une certaine variété dans les démarches, la plupart des enseignant·e·s vont rediriger les étudiant·e·s vers un·e assistant·e du département qui suivra l'élaboration du travail une fois que le sujet, la question de recherche et l'approche ont été convenus avec l'enseignant·e. Avant de rencontrer l'assistant·e, l'étudiant·e lui soumettra une problématique présentant la thématique générale, une revue de la littérature, une question de recherche précise, même si elle n'est que provisoire, un plan et une bibliographie. Cela servira de base d'une discussion d'environ une demi-heure avec l'assistant·e pendant laquelle ce·tte dernier·ère fera des critiques du projet et aidera l'étudiant·e à clarifier sa question de recherche et à améliorer la problématisation de la thématique. Il·elle lui pourra lui fournir par ailleurs de nouvelles pistes de réflexion permettant d'élargir la portée du travail et dans certains cas lui conseillera des références bibliographiques supplémentaires.

Par la suite, les étudiant·e·s rendront à l'assistant·e une nouvelle version de leur problématique (introduction problématisée, entre trois et cinq pages) intégrant les nouveaux éléments discutés lors du rendez-vous. L'assistant·e fera quelques dernières remarques à l'étudiant·e qu'il·elle devra prendre en compte avant de rendre la problématique à l'enseignant·e principal. Une fois validé, l'étudiant·e procédera à la rédaction du reste du travail avant de rendre le produit final à la date convenue.

Les normes bibliographiques

Le PdR est un travail académique qui exige non seulement de la rigueur intellectuelle sur le fond mais aussi un grand soin dans la forme. C'est pourquoi un usage réfléchi des citations, des références bibliographies précises et des notes de bas de page soignées sont primordiales. La forme du travail constitue par ailleurs un aspect incontournable de l'évaluation générale de cet exercice et témoigne de sa scientificité.

En principe, les étudiant·e·s ne sont pas tenu·e·s de respecter un style bibliographique particulier, même si l'enseignant·e peut émettre une préférence personnelle. Le plus important dans une bibliographie est la cohérence et l'exhaustivité. Il faut impérativement se tenir au style défini.

Si l'étudiant·e n'pas encore familier·ère avec les logiciels de gestion de références bibliographies, cela vaudra peut-être la peine de s'y aventurer. Il existe plusieurs qui sont disponibles en *open source*, tels que Zotero ou Mendeley

Enseignant·e·s membres du département

Nom	Spécialisation	Courriel
Prof. Mary O'Sullivan, po[2]	Histoire des entreprises et des industries; Histoire des marchés financiers; Histoire comparée du développement économique; Histoire de la pensée économique	Mary.OSullivan@unige.ch
Prof. Bruno Amable, po	Économie politique; Analyse comparative du capitalisme; Économie des institutions	bruno.amable@unige.ch
Prof. Juan Flores, pa	Histoire financière; Crises bancaires; Dette souveraine; Histoire économique des pays du Sud	Juan.Flores@unige.ch
Prof. Pilar Nogues-Marco, pa	Histoire monétaire; Développent financière; Histoire économique de l'époque moderne	Pilar.Noguesmarco@unige.ch
Prof. Mathieu Couttenier, pas	Conflits civils; Economie politique; Ressources naturelles; Media	mathieu.couttenier@unige.ch
Prof. Luisa Gagliardi, pas	Géographie économique; Marchés du travail; Economie de l'innovation et le changement technologique; Sociétés multinationales	luisa.gagliardi@unige.ch
Dr. Christophe Farquet, ma	Histoire de la fiscalité internationale et de l'évasion fiscale; Histoire suisse; Histoire des organisations internationales	Christophe.Farquet@unige.ch
Dr. Jean Rochat, ma	Histoire juridique/du droit économique; Histoire économique de la France (18/19emes siècles)	Jean.Rochat@unige.ch

[2] Durant l'année académique 2016-2017, la professeure Mary O'Sullivan sera en année sabbatique.

Exigences formelles

Pour obtenir les 12 crédits, l'étudiant·e devra rédiger un travail écrit de synthèse et d'analyse historique en respectant les conditions suivantes :

1) Avant de commencer et valider le projet de bachelor, l'étudiant·e doit avoir obtenu au moins 90 crédits (les 60 crédits de première année + 30 crédits de la deuxième partie);
2) Le projet de recherche se fait sous la direction d'un·e professeur·e ou d'un·e maître-assistant·e du Département histoire-économie-société en prenant compte les intérêts de la spécialisation et la disponibilité du membre de la faculté concerné ;
3) L'enseignant·e qui dirige le travail doit approuver le choix du sujet et accepter de diriger le projet par écrit;
4) Le travail doit comprendre un texte de 25 pages (interligne 1,5, police Times Roman 12) ou environ 10 000 mots (la table des matières, les annexes et la bibliographie ne sont pas comprises dans ce total);
5) Sur l'accord de l'enseignant·e responsable, le travail peut être rédigé en français ou en anglais.
6) Le projet de recherche est noté sur 6 et peut être validé uniquement avec une note supérieure ou égale à 4 ;
7) L'étudiant·e s'engage à respecter la directive universitaire sur le plagiat (voir ci-dessous)

Plagiat

L'intégrité dans la recherche scientifique et le respect des droits d'auteur font du plagiat un sujet extrêmement important avec lequel tou·te·s le étudiant·e·s doivent se familiariser. Les étudiant·e·s sont tenu·e·s de référencer toutes les sources utilisées dans le PdR en respectant scrupuleusement les normes en la matière. Ces dernières sont disponibles sur le site web de la Faculté des Sciences de la Société (http://www.unige.ch/sciences-societe/etudiants/unige/) et celui de l'Université de Genève (http://www.unige.ch/apropos/politique/plagiat/enseignants.html).¨

Évaluation

Cette partie est indicative. Demandez des détails supplémentaires à votre enseignant·e.

- Problématique
  - Délimitation de la problématique
  - Clarté et pertinence de la question de recherche
  - Revue de la littérature justifiant la question de recherche
  - Approche méthodologique
- Développement/Analyse
  - Structure du travail
  - Exploitation des sources
  - Argumentation

- Conclusions
    - Synthèse de l'argument
    - Forces et faiblesses du travail
    - Mise en perspective critique et pistes de recherche
- Forme du travail
    - Clarté du langage
    - Lisibilité
    - Usage des citations
    - Pertinence de la bibliographie
    - Grammaire et orthographe
    - Notes de bas de page